

LE COULOIR DU SAVOIR lecouloirdusavoir.com

DOUANE DU SÉNÉGAL

Culture économique et mathématiques commerciales

Ce document propose des questions types de culture économique et des exercices de mathématiques commerciales pour la préparation au concours des Douanes du Sénégal.

Important : *Les conditions d'accès, les épreuves, les coefficients et les dates varient chaque année selon les arrêtés ministériels. Consultez toujours l'arrêté officiel d'ouverture du concours que vous visez avant de vous inscrire. Ne vous fiez pas uniquement aux informations circulant sur les réseaux sociaux.*

L'équipe du Couloir du Savoir lecouloirdusavoir.com Série : Réussir les concours au Sénégal

I. VOCABULAIRE ET NOTIONS DOUANIÈRES ESSENTIELS

NOTION	DÉFINITION
Droit de douane	Taxe perçue par l'État sur les marchandises importées ou exportées. Il peut être ad valorem (calculé sur la valeur) ou spécifique (montant fixe par quantité ou poids).
Valeur en douane	Base de calcul des droits et taxes à l'importation. Elle correspond généralement à la valeur transactionnelle de la marchandise (prix réellement payé).
Contrebande	Introduction ou sortie de marchandises sur le territoire douanier en violation des lois et règlements, sans acquittement des droits et taxes dus.
Manifeste	Document établi par le transporteur (capitaine de navire, commandant d'aéronef) énumérant toutes les marchandises transportées. Remis à la douane à l'arrivée.
Déclaration en douane	Document officiel par lequel l'importateur ou l'exportateur déclare à la douane la nature, la quantité et la valeur des marchandises.
TEC (Tarif Extérieur Commun)	Grille de droits de douane commune aux 8 pays de l'UEMOA, appliquée uniformément aux importations en provenance de pays tiers à l'Union.
Franchise douanière	Exemption totale ou partielle des droits de douane accordée dans certains cas (diplomates, marchandises en transit, certains produits de première nécessité).

II. QUESTIONS TYPES DE CULTURE ÉCONOMIQUE

<p>Q : Qu'est-ce que l'UEMOA et quel est son rôle ?</p>	<p>R : L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine regroupe 8 États : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo. Elle assure la libre circulation des personnes et des marchandises entre ses membres, une monnaie commune (le Franc CFA) et des politiques économiques harmonisées.</p>
<p>Q : Qu'est-ce que la CEDEAO et en quoi se distingue-t-elle de l'UEMOA ?</p>	<p>R : La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest regroupe 15 pays d'Afrique de l'Ouest (dont les 8 de l'UEMOA). La CEDEAO a un périmètre géographique plus large mais une intégration économique moins poussée que l'UEMOA.</p>

Q : Qu'est-ce que le commerce équitable ?	R : Système d'échange commercial qui vise à assurer une rémunération juste aux producteurs des pays en développement. Il garantit un prix minimum aux producteurs, indépendamment des fluctuations du marché mondial.
Q : Quelle est la différence entre importation et exportation ?	R : L'importation est l'achat de marchandises ou de services à un pays étranger pour les introduire sur le territoire national. L'exportation est la vente de marchandises ou de services produits nationalement vers un pays étranger.

III. MATHÉMATIQUES COMMERCIALES - EXERCICES TYPES

Calcul de droits de douane	Une marchandise est importée pour une valeur déclarée de 2 000 000 FCFA. Le taux de droits de douane applicable est de 20%. Droits dus = $2\,000\,000 \times 20 / 100 = \mathbf{400\,000\ FCFA}$
Remise commerciale	Un importateur obtient une remise de 15% sur une facture de 500 000 FCFA. Montant de la remise = $500\,000 \times 15/100 = 75\,000\ FCFA$ Montant net à payer = $500\,000 - 75\,000 = \mathbf{425\,000\ FCFA}$
Taux de change	Le taux de change est : 1 euro = 655,957 FCFA (taux fixe dans la zone CFA). Une marchandise facturée 1 500 euros vaut combien en FCFA ? Valeur en FCFA = $1\,500 \times 655,957 = \mathbf{983\,935,50\ FCFA}$
Calcul de TVA	Une marchandise est vendue 800 000 FCFA hors taxe. Le taux de TVA est de 18%. TVA = $800\,000 \times 18/100 = 144\,000\ FCFA$ Prix TTC = $800\,000 + 144\,000 = \mathbf{944\,000\ FCFA}$

Conseil : Le taux de TVA au Sénégal est de 18%. Le taux fixe de conversion euro/FCFA est 1 euro = 655,957 FCFA. Ces deux données sont stables et doivent être mémorisées.